

Mettre en place la VAE : Validation des Acquis de l'Expérience



Durée conseillée

2 jours soit 14 heures

Tarif selon devis



www.abisformation.fr

RESSOURCES HUMAINES

La validation des acquis de l'expérience, c'est aussi bien un droit individuel de reconnaissance qu'un projet d'entreprise par les compétences. Depuis qu'elle a fait son entrée dans le Code du Travail, tous les collaborateurs RH se doivent d'en maîtriser le fonctionnement.

Format

Sur-mesure
Groupe de 12 stagiaires maximum

CONTENU

- La VAE - Mise en perspectives
 - Bref historique
 - De la Validation des Acquis Professionnels à la Validation des Acquis de l'Expérience
 - Aperçu des textes réglementaires
- La VAE au service de l'entreprise : mode d'emploi et procédure
 - Intégrer la démarche à la politique de Gestion des Ressources Humaines et des Compétences (GRH et GPEC)
 - Définir les objectifs stratégiques
 - Repérer les référentiels métier, le RNCP
 - Repérer vos interlocuteurs
 - Repérer les moyens dans le plan de formation
 - Repérer les moyens dans le congé de VAE
 - Le financement des OPCA
 - Les populations cibles
 - 45 ans et plus, 20 ans d'expérience
 - Qui est à l'initiative de la demande ?
 - Quel est le rôle du jury ?
- Un outil d'évolution professionnelle d'une ou plusieurs catégories de salariés
 - Intégration au plan de formation
 - Intégration au plan social - licenciements économiques
 - Intégration au développement de marchés
- Les clés de réussite
 - Communiquer - sensibiliser
 - Chercher un bon partenariat pour évaluer les compétences détenu par les candidats à la VAE
 - Bien positionner les acquis des salariés sur les référentiels de compétence
 - Accompagner les candidats à l'écrit, à l'oral
 - Valoriser
- Les gains pour l'entreprise
 - Financiers et humains
 - Temporels
 - « d'Image »

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De comprendre la démarche VAE pour une mise en place collective ou individuelle au profit de l'entreprise et du (des) salarié(s)
- De savoir comment financer le dispositif et choisir l'organisme valideur approprié

Public

Responsables Formation et Ressources Humaines, Responsables de projets formation

Pré-requis

Aucun

Profil Intervenant

Formateur junior, senior ou expert

- Ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle
- Jusqu'à plus de 10 ans d'animation de formation
- Recrutés selon un processus de sélection normé

Pédagogie

- Démarches : déductive, inductive, dialectique
- Méthodes : démonstrative, interrogative, expositive, découverte, analogique
- Formation-action

Formations complémentaires

Le management de la formation
La GPEC

Nos pratiques qualité

- Personnalisation du contenu de formation possible, en fonction des objectifs du Client
- Remise d'un support pédagogique personnalisé et d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

Références bibliographiques

Réussir sa démarche de VAE - Bâtir le dossier de validation des acquis, réussir l'entretien, préparer l'après-jury
Michel Barabel, Olivier Meier et Cécile Josse
Editeur Dunod - 02/2011

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION sont concepteurs de ce contenu

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION - 27 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - Tél : 01 44 70 01 69 / Fax : 01 44 70 01 79
ABIS FORMATION : Sarl au capital de 10 710 € - Siret : 443 421 284 000 29 - ABIS INSTITUTION : Sarl au capital de 3 000 € - Siret : 499 850 089 000 16